

Compte rendu de la séance du 05 février 2021

Sont présents: Sébastien BOURDELY, Christophe MOUNIER, Manon BRET-MEJEAN, Joseph ARZALIER, Florent NONIER, Bernard HILAIRE, Denis JOURDAN

Représentés: Daniel NACASS par Florent NONIER

Excuses:

Absents: Marie TOROSSIAN **Secrétaire de séance:** Florent NONIER

Ordre du jour:

- Présentation Ppar Alain FIOUGIER Président des communes forestières de l'Ardèche de l'association les amis du chataignier et l'étude du projet de sentier ludique et pédagogique de Rieutord (délibération de principe pour la recherche de subvention sur le projet de sentier)
- Compte de gestion et compte administratif Commune et Service Eau et Assainissement 2020
- Informations sur la modification des attributions de compensation de la communauté de communes Montagne d'Ardèche pour 2021
- Fibre Optique chez les habitants de la communauté de communes Montagne d'Ardèche informations ADN
- Ordures ménagères : regroupement des conteneurs d'ordures ménagères.
- Projet en cours (Adressage, Eau Usclades, Toit église Rieutord)
- Point sur le contrat de l'Agent d'entretien
- Projet à venir : (piste forestière et Touristique, amélioration des logements communaux, suite des travaux EPAGE sur la Loire, Fête du Village.

-Questions diverses

Vu les conditions sanitaires la réunion se déroulera à huis clos

Délibérations du conseil:

Sentier de découverte ludique et pédagogique à Rieutord (DE 2021 002)

La commune d'Usclades et Rieutord a fait réaliser une étude pour l'aménagement d'un sentier de découverte ludique et pédagogique en 2016.

Cette étude qui a été confiée à l'ONF a permis de définir un projet d'aménagement pertinent et adapté au projet économique, environnemental et touristique de la commune.

Aussi , celle-ci décide de mettre en oeuvre les propositions de cette étude compte tenu :

- de l'enjeu touristique, économique et pédagogique de cet aménagement.
 - des opportunités de financement qui se présentent auprès des différentes institutions : Département, Région, Massif-Central...
 - de l'opportunité, de réaliser les aménagements en chataigniers, du fait de l'Etude AMI Châtaignier portée par Céribois, les Communes Forestières de l'Ardèche, La Coforet et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Cette étude permettra un accompagnement d'ingénierie financière pour la réalisation du projet.
 - de l'opportunité de l'Assistance' à Maitrise d'Ouvrage (AMO) de l'ONF;
- La réalisation du projet est estimé à 47 000.00 €
- Le conseil municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire,
- **approuve** à la majorité : 9 voix pour et 1 abstention, ce projet
 - **autorise** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches pour le mener à bien.

Pour copie conforme, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait à Usclades et Rieutord le 05/02/2021

Le Maire: Sébastien BOURDELY